

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2003

présenté par

Mme de Vaucouleurs et M. Hammouche

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'alinéa 16, les dispositions qu'il comporte étant intégrées dans l'alinéa 14.